

Grâce à Axxon,
gardez les mains libres
pour vos patients



LES MEMBRES D'AXXON
REÇOIVENT AUSSI:

Axxon Exclusif

L'ÉDITION QUI FAIT LE PLEIN
D'INFOS PROFESSIONNELLES

Amonis

Partenaire d'AXXON

Votre PLCI

(Pension Libre Complémentaire)

- 5,06% de rendement annuel moyen sur 15 ans
- jusqu'à 70% d'avantages fiscaux
 - la sécurité de votre famille
 - plus de 40 ans d'expérience à votre service

Vos avantages sociaux INAMI

- pour votre pension
- pour votre revenu garanti

Revenu garanti

- une couverture sur mesure

Assurance groupe et EIP

(Engagement Individuel de Pension)

- des solutions flexibles pour les kinésithérapeutes en société

Nos conseillers à votre service 0800/96.113

www.amonis.be • info@amonis.be

« La kinésithérapie a besoin d'une identité claire »

C'est dans un climat d'incertitude totale qu'Axxon mène actuellement les négociations autour des mesures d'économies qui nous ont été imposées et de la signature d'une éventuelle nouvelle convention, les autorités n'étant apparemment pas en mesure de mettre sur pied un budget un tant soit peu crédible.

Au niveau de l'assurance-maladie, la constitution et l'approbation des budgets pour les divers secteurs (dont celui de la kinésithérapie) ont été sans cesse repoussées, et même le budget global de la Sécurité sociale n'était toujours pas connu fin novembre.

Les kinésithérapeutes se plaignent des 1,4% d'économies qui leur sont imposées et pour lesquelles Axxon se voit contraint, bon gré mal gré, de poser des choix. Les honoraires et les indemnités de déplacement restent insuffisants à l'heure actuelle, et la décision de rogner un peu plus encore sur les seconds se heurte à une réaction d'incrédulité bien compréhensible. Où en est la logique ?

En réalité, Axxon a fait le choix de préserver le plus possible les revenus de chacun d'entre nous, en optant pour une approche pragmatique grâce à laquelle les kinésithérapeutes qui travaillent correctement ne subiront qu'une perte de revenus minimale. La majorité semble se rallier à cette approche, même si un petit groupe continue à la contester.

Notre secteur se trouve aujourd'hui face à d'importants défis : accroître l'accessibilité de la kinésithérapie, continuer à investir dans des soins optimaux en implémentant le projet-qualité, porter les honoraires à un niveau raisonnable malgré le contexte de crise économique...

En même temps, nous observons que d'autres prestataires sont en train, peu à peu, de grignoter sur le champ de la kinésithérapie : les sages-femmes, les logopèdes, les audiologistes, les ergothérapeutes, les infirmiers et même les consultants en mouvement s'estiment parfaitement à même de reprendre les tâches des kinésithérapeutes dans un domaine spécifique.

Il est donc urgent que la KINESITHERAPIE se dote d'une IDENTITE SPECIFIQUE !

Luc Lemense
Président d'Axxon, Physical Therapy in Belgium



SOMMAIRE



RELAXX NEWS P.4 / BIENVENUE AU QUEBEC P.16



EXXPRT L'AVENIR DES SOINS DE SANTE EN 10 GRANDES LIGNES P.8 / LES RHUMATISMES NE SONT PLUS UNE FATALITE P.12

AXXON EN ACTION SYMPOSIUM QUALITE EN KINESITHERAPIE P.19



REFLEXSE QUALITE L'INSTITUT DE LA QUALITE PRÊT A DECOLLER P.18

EXXTRA AVANTAGES POUR LES MEMBRES P.23 / VOTRE PENSION D'INDEPENDANT P.27 / Q&A P.28

AXXON MAGAZINE
PUBLICATION DE L'ASBL AXXON

NOV - DÉC 2012 - JANV 2013

Trimestriel
Année 4 – Nr 16
Imperiastraat 16
1930 Zaventem
Bureau de dépôt: Gand X
Numéro d'agrément: P 910669

Editeur responsable

Luc Lemense,
Imperiastraat 16,
1930 Zaventem

Rédacteurs en chef

Fabienne Van Dooren (FR)
Michel Schotte (NL)
redaction@axxon.be

Coordination générale

Michel Schotte

Copywriting

Anne Sterckx
Karen Thiebaut

Traduction

Emily Van Coolput

Concept & réalisation

Drukkerij Geers Offset NV

Impression

Drukkerij Geers Offset NV

Adresse de correspondance

Axxon
Imperiastraat 16,
1930 Zaventem
Tel: 02/709 70 80
Fax: 02/749 96 89
www.axxon.be

Numéro de compte pour les cotisations

BE51 3631 0868 1062

Vous recevez cette revue en fonction du nom et de l'adresse qui se trouvent dans notre base de données. Suite à la mise en application de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous avez la possibilité et le droit de modifier vos données.

Les articles/publicités paraissent sous la responsabilité des auteurs/firmes. Axxon se réserve le droit de refuser des textes et/ou publicités qui pourraient nuire à la profession.

© Tout texte ou partie de texte ne peut être copié, photocopié, quelle qu'en soit l'utilisation sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

La tendinite des membres supérieurs reconnue comme maladie professionnelle.

Le Fonds des maladies professionnelles (FMP) a ajouté la tendinite des membres supérieurs à la liste des maladies professionnelles reconnues. Grâce à cette décision, les travailleurs du secteur privé et des institutions communales et provinciales victimes de tendinites à l'épaule, au coude ou au poignet causées par leur travail peuvent désormais

remplir une demande d'indemnisation au FMP. Ils ne doivent plus prouver que leur affection est due à leur travail. Cela facilite et raccourcit considérablement la procédure de reconnaissance de la maladie et son indemnisation. ■

Table ronde e-santé

Une large concertation avec le ministère des affaires sociales (Inami), celui de la santé publique, eHealth, l'industrie pharmaceutique, les représentants des patients et les prestataires de soins a récemment débuté sur la poursuite du développement de l'informatisation dans le domaine des soins de santé.

Pour les pouvoirs publics, les raisons pour encourager l'e-santé sont évidentes : renforcer l'autonomie du patient et faciliter la communication mutuelle et la collaboration entre dispensateurs de soins. A terme, cela pourra augmenter la sécurité des patients, améliorer la qualité des soins, aider à maîtriser l'imminent manque de personnel et l'augmentation des coûts. La politique européenne en matière de mobilité des patients constitue également un élément moteur.

Dès aujourd'hui, les kinésithérapeutes doivent réaliser que l'e-santé est un moyen et non pas une fin en soi et que, même si les autorités ne peuvent pas imposer des solutions, il y a lieu de les développer en collaboration. S'approprier un système auquel nous avons collaboré sera chose beaucoup plus facile et acceptable.

C'est dans cette optique qu'Axxon collabore à cette table ronde e-Santé et y a présenté lors de différentes sessions ce qui est déjà en chantier en ce qui concerne l'informatisation pour la kinésithérapie, notamment le **dossier kinésithérapique électronique (DK-e)**, la communication médecin prescripteur/prestataires de soins et **RECIP-e**. ■

Plus informations sur ce sujet dans l'Exclusif!

Nouvelles règles de communication à partir de 2013

Une nouvelle année, de nouvelles résolutions et de nouvelles règles. De même pour la communication d'Axxon vers ses membres et les kinésithérapeutes non membres.

NEWSLETTER AXxon

A partir de 2013 la newsletter sera envoyée chaque semaine uniquement aux membres. Désormais, les non-membres ne recevront les informations dans leur messagerie plus qu'une seule fois par mois.

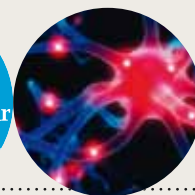
WWW.AXXON.BE

Seuls les membres d'Axxon auront accès au site grâce à leur numéro d'utilisateur et mot de passe personnels. En tant que non-membre, vous verrez uniquement la page d'accueil avec un court résumé des informations.

Si vous souhaitez conserver la fréquence de réception actuelle et garder l'accès à l'intégralité du site, vous devez adhérer à Axxon ou renouveler votre affiliation le plus rapidement possible via www.axxon.be. En quelques clics, c'est facile! ■

Découvrez les nombreux avantages d'une affiliation à Axxon à la page 23.

Combattre les douleurs chroniques efficacement



L'Andullation peut-elle soulager les douleurs du dos mais aussi les manifestations douloureuses de la fibromyalgie, de l'arthrose, de l'hernie, ... ?

Une vibration est une action qui déclenche une réaction. Lorsque le corps humain ressent une vibration, la loi de l'action/réaction s'applique. Le corps réagit à ce stimulus et doit trouver un nouvel équilibre. Une vibration stimule les récepteurs cutanés (action). De ce fait, les informations mécaniques de la vibration sont envoyées vers les cellules corporelles par le biais du système nerveux. Ces cellules ne peuvent qu'y répondre (réaction). Le potentiel des cellules 'au repos' (- 80 mV) est converti en un potentiel d'action (+ 40 mV), entraînant la vibration de ces cellules, appelée 'résonance'. Une stimulation des composants cellulaires est alors engendrée. Ainsi, les petites usines d'énergie (les mitochondries) extrêmement importantes, sont incitées à produire plus d'énergie corporelle ATP (adénosine triphosphate). Sous l'effet de la gravité, nous restons en contact avec la surface de la terre, de sorte telle que nous sommes également soumis aux ondes vibratoires créées au centre de la terre. Nous n'en avons pas conscience, mais ces vibrations de la terre sont également captées par des récepteurs spéciaux sensibles aux vibrations présents dans notre peau et véhiculées par le système nerveux. Bien entendu, nous ressentons ces vibrations en cas de tremblement de terre. Les informations 'mécaniques' d'une vibration sont, dans un premier temps, converties en énergie 'électrique' qui est ensuite transmise à la plupart des cellules par le biais du système nerveux. Les astronautes étant soustraits à l'influence de la gravité, ainsi que les plongeurs professionnels ressentant nettement moins cette gravité, sont dès lors soumis à des vibrations produites mécaniquement avant leur vol ou avant leur plongée.

Les vibrations renforcent par conséquent l'influence de la gravité sur les cellules de sorte que celles-ci peuvent former plus d'énergie (= ATP).

L'ANDULLATION, DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'andullation est une nouvelle méthode de traitement, non-médicamenteuse, complètement indolore et non-invasive. Outre la source de chaleur infrarouge, le Matelas de Massage produit des ondes vibratoires mécaniques ayant une fréquence si situant entre 25 et 50 HZ, afin d'obtenir une atténuation importante de la symptomatologie, dans le cas de diverses affections chroniques. L'impact de ces fréquences vibratoires ondulantes sur le corps humain est étudié depuis 1935. Les vibrations étant appliquées sur le corps humain, par exemples dans le cas de personnes paralysées ou bien dans le cas du traitement des blessures du pied diabétique, satisfont aux normes de sécurité internationales les plus strictes postulées par le FDA, la CE et le TÜV. Aucun effet secondaire n'a été observé ou décrit, ni chez les cobayes ni chez les êtres humains.

Depuis 1935, des études scientifiques sont menées, visant à vérifier l'effet de toutes sortes de fréquences vibratoires sur des cobayes et l'être humain (fréquences non-nocives, dangereuses, ondulantes

et linéaires). Il a été prouvé que la vibration corporelle totale ('whole body vibration') produite par le biais de fréquences vibratoires mécaniques, bien entendu non-néfaste pour le corps, provoque un effet extrêmement apaisant en cas de problèmes tels que les maux chroniques et bénins du bas du dos, l'ostéoporose, la ménopause, les articulations douloureuses, les muscles affaiblis et douloureux et également dans le cas de certaines affections neurologiques. Etant donné que les vibrations permettent de renforcer la production de testostérone et de l'hormone de croissance, différentes études démontrent que les vibrations ont un effet de renforcement des muscles chez les sportifs, mais également chez les personnes âgées, ce qui est important pour leur bien-être (cf. émission 'Man bijt hond' dans un home pour personnes âgées).

Actuellement, des études plus poussées sont en cours concernant l'effet de l'andullation sur la circulation sanguine artérielle et veineuse, ainsi que sur le système lymphatique. Concernant également le domaine médical, d'autres résultats provisoires font état d'une amélioration de la condition générale en cas de formes non graves de syndrome de fatigue chronique, de spasmophilie et de fibromyalgie, à la suite de séance par andullation. Les résultats seront bien entendu publiés pour évaluation ultérieure. De nombreux patients souffrant des suites de nombreuses affections, signalent que, grâce à l'andullation, ils doivent moins consommer d'analgésiques et dorment mieux la nuit. De plus, les femmes soumises à l'andullation durant et après la ménopause, prétendent que leur transit gastro-intestinal est stimulé et que, par conséquent, une médication moindre est requise.

De nombreuses études démontrent l'impact des traitements par andullation sur:

- les douleurs chroniques bénignes dans le bas du dos
- l'ostéoporose
- les articulations
- les muscles
- la circulation sanguine & lymphatique
- la production d'hormones
- en cas d'affections neurologiques

Pour de plus amples informations visitez? Notre site: www.andullation.be



Si vous désirez obtenir de plus amples informations sur l'Andullation, regardez-nous sur www.youtube.com en entrant le mot "Andullation" dans le moteur de recherche ou visitez notre page internet www.hhp-kine.be.



Vous cherchez un partenaire fiable pour votre sécurité sociale?

4 raisons d'opter pour Xerius



Accompagnement personnalisé

Tout indépendant qui fait gérer son dossier par Xerius Caisse d'Assurances Sociales se voit attribuer une **équipe attitrée de gestionnaires de dossiers** qui connaissent parfaitement sa situation.



Connaissance

Un indépendant bien informé peut éviter de nombreux frais. C'est la raison pour laquelle nous vous faisons parvenir tous les trois mois notre **Bulletin d'Information** et que nous vous dispensons, si nécessaire, des conseils juridiques sur votre assujettissement, votre pension, l'assurance-maladie, les allocations familiales,...



Qualité

Xerius accorde une grande importance à l'**efficacité** et à la **rapidité**. C'est pourquoi nous analysons en permanence nos méthodes de travail et opérons, le cas échéant, les rectifications nécessaires.

3,05%

Indépendance

Xerius est **totalelement indépendant**: nous travaillons uniquement dans l'intérêt de nos clients. Depuis des années, nous appliquons en outre les **frais de gestion les plus bas** du marché. Chez nous, vous ne payez que **3,05 %**.

Pour plus d'infos, appelez-nous au: **078 15 00 15** ou envoyez un courriel à: **professionliberale@xerius.be**.

Tennis elbow : certaines injections fonctionnent, d'autres pas

Une nouvelle revue systématique conclut que parmi la diversité des injections qui ont été testées pour l'épicondylite latérale – tennis elbow - on ne sait toujours pas clairement quelles sont celles qui fonctionnent et celles qui ne fonctionnent pas.

Le tennis elbow affecte 1% à 3% de la population et culmine entre 45 et 54 ans. Les thérapies d'injection ont impliqué les glucocorticoïdes, du plasma riche en plaquettes (PRP), du sang autologue, la prolothérapie, l'acide hyaluronique, la toxine botulique, le polidocanol et le polysulfate de glycosaminoglycane.

Dans le but de déterminer quelles thérapies par injection fonctionnent le mieux, le Dr. Robin Christensen de l'Hôpital Universitaire de Copenhague, à Frederiksberg, au Danemark, et ses collègues ont réalisé une revue systématique de 17 essais randomisés et contrôlés, qui ont évalué huit thérapies d'injections différentes chez 1381 patients.

Ils n'ont considéré que deux résultats : le changement de l'intensité de la douleur et les effets indésirables (y compris le nombre d'effets indésirables conduisant à un retrait).

Selon le rapport publié en ligne le 12 septembre dans l'*American Journal of Sports Medicine*, les glucocorticoïdes, le polidocanol et le polysulfate de glycosaminoglycane se sont avérés ne pas être plus efficace que le placebo pour soulager la douleur de l'épicondylite latérale.

La toxine botulique était efficace, seulement de façon marginale, par rapport au placebo, mais a été associée à des effets secondaires significatifs (parésie transitoire et faiblesse). En

outre, tous les essais sur la toxine botulique présentaient un risque élevé ou peu clair de biais.

Le sang autologue, le PRP, la prolothérapie, et l'acide hyaluronique étaient tous significativement plus efficaces que le placebo, mais seule la prolothérapie était significativement meilleure que le placebo après exclusion des résultats provenant des essais à biais élevé ou peu clair.

Une douleur passagère après l'injection était commune à tous les essais, mais il n'y eut aucun retrait en raison d'effets indésirables et aucun événement indésirable sérieux.

Dans l'ensemble, seuls trois de ces essais (18%) ont été jugés à faible risque de biais.

Les chercheurs concluent : « Notre revue systématique et la méta-analyse en réseau concluent à un manque de preuves provenant d'essais sans biais, sur lesquelles baser les recommandations de traitement concernant les thérapies d'injection pour l'épicondylite latérale ».

Ils ajoutent que : « D'autres essais de haute qualité sont nécessaires et devraient avoir un échantillon de taille appropriée, des critères d'inclusion valides, y compris la confirmation du diagnostic par imagerie, et des mesures de résultats valides, fiables et importantes pour les patients ».

■
Reuters Health Bron: Am J Sports Med 12



Shutterstock

L'avenir des soins de santé en 10 grandes lignes

LES SOINS DE SANTÉ BELGES SONT CONFRONTÉS À D'IMPORTANTES DÉFIS, C'EST UNE CERTITUDE. COMMENT LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ACCUEILLEN-ILS LES RÉFORMES PRÔNÉES DANS LA « VISION DES MUTUALITÉS LIBRES SUR L'AVENIR DES SOINS DE SANTÉ »* ? ECHANGE DE POINTS DE VUE ENTRE LUC LEMENSE, PRÉSIDENT D'AXXON, ET XAVIER BRENEZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS LIBRES.

« Notre modèle de soins doit évoluer vers une médecine préventive, multidisciplinaire, proactive et planifiée ». Que signifie cette affirmation issue de la vision des Mutualités Libres, pour les kinésithérapeutes en particulier ?

Luc Lemense - En 2011, les médecins ont renvoyé 1.873.993 personnes vers les soins de kinésithérapie, soit une augmentation de 38,6 % par rapport à 2003. La kinésithérapie peut donc être intégrée rapidement au plan de soins. Cependant, nous constatons que le kinésithérapeute est souvent associé trop tard au processus de soins. La plupart du temps, d'autres interventions ont lieu avant qui ont chacune leur coût et une efficacité pas toujours avérée. Et ce, alors que des études scientifiques démontrent qu'un traitement de kinésithérapie dans un plan de soins accélère la rééducation, réduit le coût et optimise le résultat final pour certaines affections. Une approche méthodique des processus de rééducation, de bonnes directives et une démarche multidisciplinaire constitueraient un pas dans la bonne direction.

Xavier Brenez - Notre système de santé actuel a effectivement été développé de manière à répondre en premier lieu aux affections aiguës : il ne repose pas encore assez

sur une approche globale via un modèle multidisciplinaire de soins intégrés, qui vérifie quels soins sont les plus indiqués pour le patient et quels sont ses besoins. Mais il est vrai qu'une telle approche implique également une évaluation et un monitoring constants de l'efficacité des soins proposés.

« Ensemble, les affections articulaires et musculaires et les troubles psychiques représentent 60 % des cas d'invalidité ». Un constat inquiétant derrière lequel de nombreux patients chroniques se cachent... Comment devons-nous aborder cette situation ?

Luc Lemense - La prévention, l'encadrement et la réintégration sur le marché du travail via un plan de soins multidisciplinaire : voilà la recette d'une vision à long terme. La responsabilisation du patient est également essentielle. La prévention relève toutefois des compétences des Communautés, alors que le secteur des soins relève des compétences des autorités fédérales. Axxon réclame depuis des années que davantage de moyens soient investis dans la prévention, qui peut, à terme, permettre les plus grandes économies jamais réalisées au sein des soins de santé. Ce n'est malheureusement pas évident en raison de la situation économique actuelle. Malgré cela le kinésithérapeute

devrait pouvoir jouer un rôle important en matière d'accompagnement des patients.

Xavier Brenez - Nous sommes entièrement d'accord sur le fait que la « prévention » fait partie intégrante des soins de santé, peu importe à qui en incombe la compétence. Les Mutualités Libres défendent dès lors des programmes de « Disease management » en matière de gestion des affections chroniques. Ces programmes doivent permettre le dépistage précoce d'affections chroniques et assurer le suivi de l'évolution de la maladie, sans oublier la prévention secondaire. La responsabilisation du patient doit, entre autres, se faire via l'information, la communication, l'éducation à la santé et le coaching.

Les Mutualités Libres plaident pour la réforme du financement et du remboursement des soins. Quelle en est l'importance pour la kinésithérapie ?

Luc Lemense - Le modèle de concertation actuel des soins de santé s'épuise. Les conseils et commissions ne respectent pas les accords, les budgets sont attribués de manière arbitraire. En un mot, les autorités font ce qu'elles veulent. Les prestataires de soins de première ligne sont laissés pour compte. La concertation globale revêt donc

une importance primordiale pour reformuler l'ensemble de ce mécanisme financier en une vision à long terme des soins de santé futurs.

Xavier Brenez - Le financement des soins à l'acte via la nomenclature doit être revu. Non seulement parce que cette forme de financement est devenue très complexe et conduit dans certains cas à la surconsommation, mais surtout parce que les différentes dimensions des actes médicaux ne sont pas suffisamment estimées à leur juste valeur. La concertation entre les prestataires de soins, la coordination des soins, la tenue d'un dossier de patient échangeable... : tous ces éléments font partie d'une bonne prestation de soins qui doit de préférence être financée forfaitairement, plutôt que via la nomenclature.

Enfin : les relations entre prestataires de soins et mutualités ne sont pas toujours évidentes. Comment pouvons-nous optimiser cette collaboration ?

Luc Lemense - Si, à terme, nous souhaitons réaliser des soins intégrés, optimisés et multidisciplinaires, tous les acteurs, prestataires de soins, mutualités, patients et autorités devront collaborer. Les prestataires de soins et les mutualités tireraient profit d'une concertation structurelle régulière en dehors des organes de concertation officiels. Afin d'arriver à des solutions que les politiques ou les groupes d'intérêt ne pourront pas ignorer par la suite. Tout le monde connaît les points sensibles de son propre secteur et des autres secteurs, mais les abus persistent. Le manque croissant de moyens financiers finira par imposer un large consensus. Axxon continue à demander une concertation transsectorielle avec tous les intervenants. Nous pouvons ainsi mettre fin à la gestion actuellement trop fragmentée des soins de santé. Les soins de santé influencés par le budget sans vision à long terme n'ont pas d'avenir.

Xavier Brenez - Nous sommes également en faveur d'une concertation transsec-



Xavier Brenez



Luc Lemense

torielle, en lieu et place des raisonnements cloisonnés. Afin d'accroître les chances de réussite de cette concertation, les autorités doivent en premier lieu poursuivre des objectifs de santé communs. Tous les acteurs doivent s'atteler à la réalisation de ces ob-

jectifs, au lieu de poursuivre leurs propres intérêts. Notre modèle de concertation et le système de conventionnement doivent donc être revus. ■

* Voir le document « 10 Clés pour l'Avenir des Soins de Santé » www.mloz.belfr

Débat : vers un accès direct à la kiné ?

Axxon plaide pour un accès direct à la kinésithérapie. En quoi consiste-t-il ?

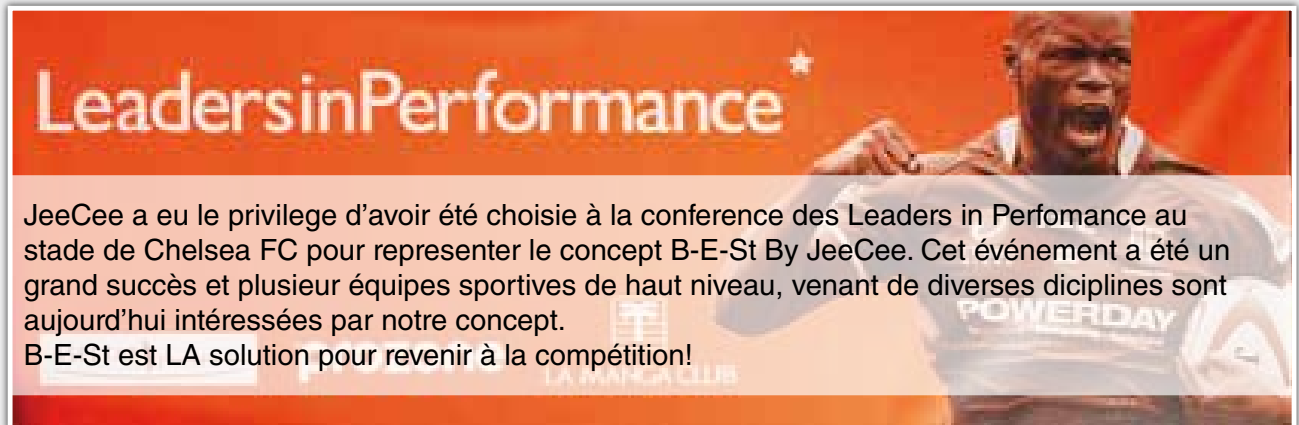
Luc Lemense - Les demandes de soins et d'avis de patients chez le médecin ou sans prescription sont monnaie courante. Un kinésithérapeute qui y répond est toutefois punissable pour cause d'exercice illégal de la médecine. Le Conseil national de la Kinésithérapie élabore dès lors une proposition d'« accès direct à la kinésithérapie », via laquelle une personne pourra directement s'adresser au kinésithérapeute dans certaines conditions. Ces conditions sont, entre autres, une formation complémentaire préalable du kinésithérapeute et une meilleure communication avec le médecin généraliste.

Xavier Brenez - Les compétences d'un prestataire de soins sont bien évidemment définies par la nature et le niveau de sa formation. Le remboursement des traitements par l'assurance maladie sont, d'autre part, parfois limités pour des raisons budgétaires. Si les patients souhaitent bénéficier des compétences plus larges des prestataires de soins, il faut que ce soit possible. L'assurance maladie ne peut pas tout prendre en charge, mais les assurances complémentaires des mutualités peuvent aussi prouver leur utilité. Nous considérons dès lors l'accompagnement par le médecin généraliste comme une garantie de qualité des soins pour le patient, même sans une prescription écrite donnant droit au remboursement de la kiné.

B-E-St®

By JeeCee

Leaders in Performance



Leaders in Performance ★

JeeCee a eu le privilege d'avoir été choisie à la conference des Leaders in Performance au stade de Chelsea FC pour représenter le concept B-E-St By JeeCee. Cet événement a été un grand succès et plusieurs équipes sportives de haut niveau, venant de diverses disciplines sont aujourd'hui intéressées par notre concept.

B-E-St est LA solution pour revenir à la compétition!

Témoignage de Bert op 't Eijnde

De nos jours, les blessures et traumatismes dus à l'effort physique et aux coups sont très fréquents lorsque l'on pratique du football de haute compétition. Chaque joueur ayant un rôle important au sein de l'équipe, il est primordial de soigner ses blessures de la manière la plus efficace et la plus rapide. En plus des protocoles d'entraînement de haut niveau, le club KRC Genk applique des méthodes très rigoureuses dans le domaine du suivi médical et paramédical des joueurs malades ou blessés. Leur rééducation ne se fait qu'à l'aide de techniques issues de la recherche scientifique. La technologie B-E-St repose sur les micro-courants. De nombreuses études ont démontré que les micro-courants augmentent l'énergie au niveau cellulaire, ce qui favorise la régénération des cellules endommagées. Plusieurs joueurs du KRC Genk utilisent déjà cet appareil au cours de leur rééducation.



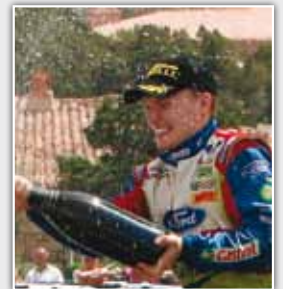
Suivez-nous sur **Facebook**
facebook.com/bestbyjeecee



Suivez-nous sur **Twitter**
twitter.com/bestbyjeecee

Témoignage de Jari-Matti Latvala

J'ai commencé à l'utiliser au cours de l'année 2010, parce que du fait de nombreux accidents au cours de l'année 2009, j'ai eu des difficultés à me détendre. Ce concept m'a permis d'être plus détendu avant et pendant l'événement, quelque chose qui est extrêmement important pour les athlètes de haut niveau. Cela m'a aidé à dormir et recharger mon énergie mentale. Nous avons vu également de bons résultats dans la guérison de ma clavicule cassée après un accident de ski en Avril ! Avec mon expérience du concept B-E-St, je peux affirmer qu'il n'a que des avantages et absolument aucun effet négatif! Lorsqu'on fait parti du sommet du sport rallye il est important de garder un bon équilibre et ce concept permet de garder tous les éléments ensemble!



Vous pouvez également visiter notre site Web

www.best-by-jeecee.com

Qu'est-ce que B-E-St By JeeCee?



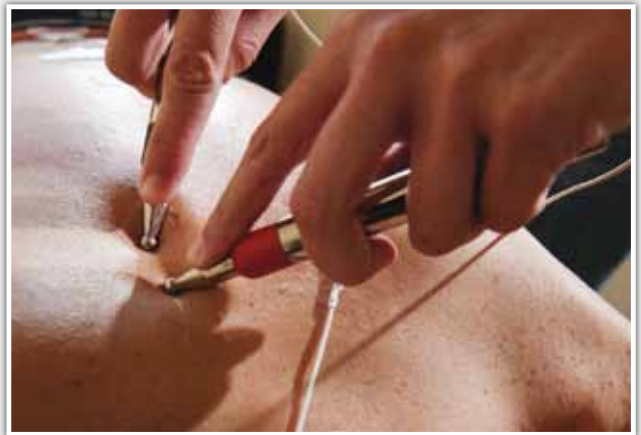
L'application B-E-St ou Bio – Énergie – Stimulation (stimulation bio-énergétique) est un tour de force technologique qui a recours au courant généré par une blessure ou au courant de la biostimulation. Grâce à l'émission d'un courant à très faible tension, B-E-St parvient à augmenter le niveau d'ATP (adénosine triphosphate) – l'énergie véhiculée par les aliments – présent dans notre corps de 500 à 800 %. Les micro-courants imitent le système bio-électrique propre à notre corps pour restaurer l'équilibre naturel au niveau du tissu atteint et ainsi favoriser la régénération des cellules lésées.

Avantages?

- ✓ *antistress, revitalisant, amélioration des niveaux d'énergie*
- ✓ *récupération rapide après des activités sportives*
- ✓ *réduction des inflammations*
- ✓ *mobilité accrue*
- ✓ *circulation sanguine locale améliorée*
- ✓ *amélioration de la qualité du sommeil*
- ✓ *guérison accélérée de blessures, régénération cellulaire et osseuse*
- ✓ *renforcement du système immunitaire par la production de lymphocytes*
- ✓ *Accélère la guérison des muscles, articulations, tendons et ligaments.*

Propriétés?

- ✓ *Plus de 60 fonctions pré-programmées / programmes*
- ✓ *L'affichage indique exactement où les plaquettes adhésives doivent être placées*
- ✓ *Peut être appliqué à l'aide d'électrodes manuelles ou de plaquettes adhésives.*
- ✓ *Mesure la fonction bio-feedback avec représentation graphique et numérique*
- ✓ *Registre des patients*
- ✓ *Fréquence (de 0,2 Hz à 9999,9 Hz)*
- ✓ *Microampères*
- ✓ *Millivolt*
- ✓ *Mesures en voltage*



Séminaire

Vous voulez en savoir plus sur ce concept unique ? Inscrivez-vous à l'un de nos séminaires gratuits de présentation !

Envoyé un mail pour plus d'information.

SN Distribution SA

Inscrivez-vous

Adresse: Avenue des Pins 8, 4121 Neupré

Email: freddy.ligot@skynet.be

Tel: 04 372 00 06

JeeCee International nv

Vent 1a, 9968 Bassevelde, Tel: 0032 (0)9 373 82 82, Fax: 0032 (0)9 373 94 09, Email: jcint@jeecee.com

MOVE TO IMPROVE*les rhumatismes ne sont plus une fatalité !*

DEPUIS 2011, AXXON EST MEMBRE DE REUMANET, UNE PLATE-FORME DE CONCERTATION QUI RÉUNIT DES REPRÉSENTANTS DE QUATRE ORGANISATIONS DE PATIENTS, DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET DES FÉDÉRATIONS DE PRESTATAIRES DE SOINS CONCERNÉS PAR LES MALADIES RHUMATISMALES. SON OBJECTIF PRINCIPAL EST DE MIEUX HARMONISER LES CONNAISSANCES, LES BESOINS ET L'OFFRE DE SOINS DANS CE DOMAINE.



Il est également nécessaire de briser le tabou très complexe qui pèse encore sur ce groupe de pathologies. L'image du patient âgé qui n'a pas d'autre choix que d'apprendre à vivre avec sa maladie est complètement dépassée, car non seulement les rhumatismes sont loin d'épargner les plus jeunes, mais les formidables progrès de la science ont aujourd'hui permis à la rhumatologie de s'engager dans une voie nouvelle qui semble (a priori du moins) loin d'être sans issue ! Dans ce contexte, la kinésithérapie a également beaucoup gagné en importance.

Le 12 octobre 2012, la Confédération pour la Lutte contre les Affections Inflammatoires Rhumatismales (Clair ASBL) organisait par ailleurs avec ses partenaires un colloque accueillant des orateurs renommés issus du monde de la rhumatologie, des pouvoirs publics, de l'Inami ou encore de pharma.be – un événement assorti d'un point presse qui s'est tenu dans la salle de conférence d'Axxon à Zaventem. Thijs Swinnen, kinésithérapeute et membre d'Axxon (UZ Leuven – KU Leuven) et le Dr Gilles Cathy (spécialiste en médecine physique et réadaptation) ont rappelé à cette occasion l'importance de l'exercice physique pour les patients atteints de maladies rhumatismales.

CINQ GROUPES DE PATHOLOGIES À MAÎTRISER

Le traitement des patients atteints de maladies rhumatismales représente un défi majeur aussi bien pour les kinésithérapeutes des établissements de soins que pour leurs collègues de la première ligne. Un premier défi réside dans la grande diversité de ces affections, qui peuvent par souci de facilité être réparties en cinq grands groupes : maladies systémiques, maladies osseuses, rhumatismes pédiatriques, rhumatismes inflammatoires et arthrose et rhumatismes d'usure (voir notre liste non exhaustive). Cette diversité exige évidemment de la part des soignants un vaste éventail de connaissances mais aussi, parfois, de compétences techniques spécifiques à un groupe donné. S'ajoute à cela la question de la prévention : comment, par exemple, identifier efficacement les affections rhumatismales dans notre patientèle ? Quand développer une intervention préventive ?

La problématique concerne également notre organisation professionnelle, au travers des besoins en formation continue, des interactions interdisciplinaires et multidisciplinaires, de la visibilité de la kinésithérapie dans le secteur de la rhumatologie, des critères qui pré-



sident au choix du kinésithérapeute parmi ces patients...

COUPLER EXERCICE ET TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX

La collaboration avec les organisations de patients offre un point de départ idéal pour développer une réponse à ces différentes problématiques. D'un point de vue scientifique, elle autorise notamment une coopération plus étroite avec la Société Royale Belge de Rhumatologie (SRBR), mais aussi avec les pharmaciens et infirmiers spécialisés dans les rhumatismes, dont la présence au sein de la plateforme pourrait ouvrir la porte à une approche multidisciplinaire plus efficace. Par ailleurs, il importe d'exploiter de façon optimale la combinaison du traitement médicamenteux et de l'exercice physique, qui constituent les deux pierres angulaires de la prise en charge de ces maladies. La participa-

tion de l'industrie pharmaceutique (Abbott NV, Pfizer et MSD) à Reumanet souligne une nouvelle fois cet aspect essentiel et invite à développer des initiatives d'information conjointes. Enfin, la vision du patient est évidemment indispensable pour exploiter au mieux toutes ces opportunités... et en tant que coupole d'organisations dédiées aux maladies chroniques inflammatoires du tissu conjonctif, à l'arthrite rhumatoïde, à la fibromyalgie et à la maladie de Bechterew, Reumanet est le meilleur garant d'un apport optimal à ce niveau.

Reumanet veut également sensibiliser les autorités afin qu'elles développent une approche plus efficace des maladies rhumatismales dans leur politique de santé. De ce point de vue, le rapprochement avec son pendant francophone CLAIR est indéniablement une évolution très positive. ■



Thijs Swinnen



Dr Jo De Cock

THÉRAPEUTE DE RÉFÉRENCE AXXON EN RHUMATOLOGIE

Dans le cadre de la prise en charge kinésithérapeutique des maladies rhumatismales, Axxon a organisé au cours des mois écoulés une formation de « thérapeute de référence en rhumatologie », en collaboration avec la Société Royale Belge de Rhumatologie et le Vervolmakingscentrum voor Verpleegkundigen en Vroedvrouwen (centre de spécialisation destiné aux infirmiers et sages-femmes). Un premier volet commun a notamment abordé les différentes maladies rhumatismales aiguës ou chroniques, les stratégies thérapeutiques existantes, la collaboration multidisciplinaire et l'intégration des connaissances et des compétences aux activités d'éducation, de conseil, d'accueil ou d'accompagnement.

Le second volet de la formation s'adressait exclusivement aux kinésithérapeutes et s'est surtout attardé sur l'approche spécifique du kinésithérapeute chez les patients atteints de rhumatismes. Des techniques de recherche et de traitement ont été étudiées par pathologie tout en respectant le modèle ICF. A partir d'exemples concrets, le raisonnement clinique et les instruments de mesure ont été mis en pratique.

Tableau : liste non limitative des pathologies rhumatismales

- Arthrite
- Arthrite idiopathique juvénile
- Arthrite rhumatoïde
- Arthrose
- Bursite
- Chondrocalcinosé
- Collagénose mixte
- Décalkification osseuse
- Dermatomyosite
- Dolichosténomélie
- Epicondylite
- Fibromyalgie
- Goutte
- Hernie
- Hyperostose vertébrale
- Ischialgie
- Lumbago
- Lupus
- Malade de Still
- Maladie de Bechterew
- Maladie de Forestier
- Maladie de Paget
- Maladie de Reiter
- Microtraumatismes répétés
- Ostéoporose
- Périarthrite scapulaire
- Polymyalgie rhumatismale
- Polymyosite
- Pseudo-goutte
- Psoriasis
- Rhumatisme juvénile (pédiatrique)
- Rhumatisme psoriasique
- Sclérodermie
- Spondylarthrite ankylosante
- Spondylarthropathie juvénile
- Syndrome de CREST
- Syndrome de Marfan
- Syndrome de Sjögren
- Syndrome du canal carpien
- Syndrome SAPHO
- Vasculite

THERAPIE A L'HONNEUR

CONFÉDÉRATION DE LA LUTTE CONTRE LES AFFECTIONS INFLAMMATOIRES RHUMATISMALES – CLAIR

L'ASBL CLAIR a été créée en 2004 à l'initiative des patients et médecins membres des associations lupus, polyarthrite et sclérodermie. Elle compte actuellement environ 2.500 membres.

OBJECTIFS

- CLAIR aide les personnes atteintes de maladies rhumatismales inflammatoires à mener une vie professionnelle et familiale optimale.
- CLAIR soutient certains projets communs aux associations lupus, sclérodermie, polyarthrite, arthrite chronique juvénile, arthrite psoriasique et spondylarthrite.
- CLAIR établit des relations avec les instances compétentes du monde de la santé en Belgique.

ACTION

- Publication de brochures à l'intention des personnes atteintes et du personnel spécialisé.
- Information du grand public par rapport aux pathologies.
- Organisation de réunions d'information.
- Coopération avec des organismes concernés par la santé en Belgique (observatoire des maladies chroniques, mutuelles, sociétés scientifiques, awiph, luss...).

Vous souhaitez en savoir davantage sur l'association ? Rendez-vous sur le site www.clair.be



INSTITUT SUPÉRIEUR
PARNASSE
DEUX ALICE

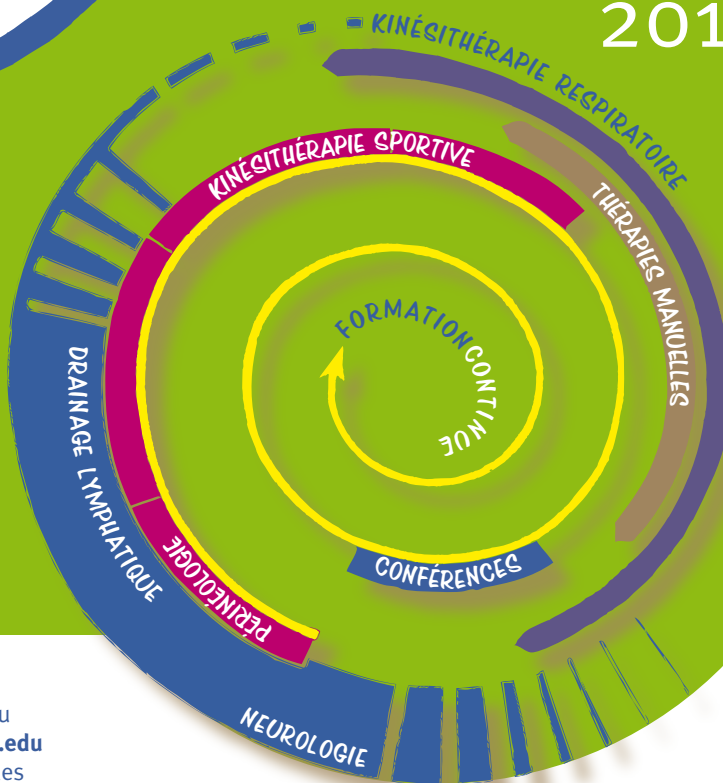
Formation Continue

20122013

Des formations et des conférences pour élargir vos compétences sur le terrain !

Programme complet sur www.parnasse-deuxalice.edu

Pour commander la brochure :
IES Parnasse-Deux Alice,
Formation continue : 02/761 08 50 ou
info-formation@parnasse-deuxalice.edu
Avenue E. Mounier, 84 - 1200 Bruxelles



HAUTE ÉCOLE LÉONARD DE VINCI

Stim-Form

WINPLATE

Compex®



offre valable jusqu'au
31 décembre 2012

NOTRE
OFFRE

Pour l'achat
d'une Winplate
**recevez
gratuitement
un Compex One**
d'une valeur de 229 € TTC



LA TECHNOLOGIE ET L'EXPERTISE COMPLEX AU SERVICE DE LA VIBRATION!

Des vibrations parfaitement maîtrisées et par conséquent plus confortables et plus efficaces. Des protocoles complètement intégrés pour un usage très facile.

chattanooga

CHATTANOOGA EST VOTRE ASSOCIÉ AU QUOTIDIEN!

Ensemble nous faisons avancer la réadaptation. Découvrez notre nouvelle ligne de tables Montane. Ces tables ont été conçues avec la qualité, le confort, la facilité d'utilisation et dans un esprit de longévité afin de satisfaire aux besoins de votre pratique.

Prolongation
des conditions
portes ouvertes



STIM-FORM • Rue de Waremmé, 108 • B-4530 VILLERS LE BOUILLET • Tél. : 04 / 275 79 11 • Fax : 04 / 275 00 04

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h • Samedi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

info@stim-form.com • www.stim-form.com



Bonjour le Québec !

LE 20 OCTOBRE DERNIER, LUCIE FORGET, PRÉSIDENTE DE L'OPPQ¹ PARTICIPAIT AU SYMPOSIUM AXXON « ACTUALITÉ EN KINÉSITHÉRAPIE ». L'OCCASION IDÉALE POUR LUI DEMANDER DES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA POSSIBILITÉ POUR UN KINÉSITHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ EN BELGIQUE D'ALLER EXERCER SA PROFESSION AU QUÉBEC.

QUE SIGNIFIE ÊTRE PHYSIOTHÉRAPEUTE AU QUÉBEC?

Être physiothérapeute (entendez kinésithérapeute) au Québec, c'est devenir membre de l'OPPQ. En effet, l'obtention d'un permis est obligatoire avant de devenir membre de l'Ordre. Celui-ci atteste que la personne a satisfait aux exigences de base pour exercer la profession de physiothérapeute ou de thérapeute en réadaptation physique au Québec. Une personne qui détient un permis de l'OPPQ doit s'inscrire annuellement au tableau pour avoir le droit d'exercer la profession.

Y A-T-IL UNE DISTINCTION ENTRE CES DEUX PROFESSIONNELS DE LA PHYSIOTHÉRAPIE AU QUÉBEC ?

En effet, au Québec, il existe deux professions. Le physiothérapeute (Pht) et le thérapeute en réadaptation physique (TRP) sont les seuls professionnels de la kinésithérapie reconnus par le système professionnel québécois. Le physiothérapeute est de formation universitaire de niveau maîtrise professionnelle et le thérapeute en réadaptation physique, de formation collégiale. Tous deux exercent leur profession en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé et doivent être membre de l'Ordre Professionnel de la Physiothérapie du Québec.

POUR DES CANDIDATS DIPLÔMÉS HORS CANADA, QUELLE EST LA PROCÉDURE CONCERNANT LA DEMANDE DE PERMIS ?

Pour exercer la profession de physiothérapeute ou de thérapeute en réadaptation physique au Québec, vous devez effectuer une demande d'équivalence de diplôme et de formation. Selon le niveau de votre formation, vous aurez accès à l'équivalence pour l'un ou l'autre des

deux titres.

La demande d'équivalence peut être effectuée à partir de l'étranger et peut vous offrir l'avantage de continuer à travailler dans votre profession en attendant la décision de l'Ordre.

Voici les étapes à suivre :

I. RECUEILLIR LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR L'ÉTUDE DE VOTRE DOSSIER.

Ces documents peuvent être envoyés à l'Ordre au fur et à mesure de leur disponibilité :

- un formulaire de demande d'équivalence ;
- une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. Elle est fournie sur demande par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC). Cette évaluation situe de façon générale les études effectuées hors Québec par rapport aux repères scolaires québécois. Cette évaluation est l'un des éléments que l'Ordre considère aux fins de sa décision qui déterminera le titre pour lequel l'équivalence sera étudiée.
- une copie certifiée conforme de tout diplôme en appui de sa demande ;
- une copie certifiée conforme du relevé de notes en appui de la demande ;
- une description détaillée du programme d'études suivies, notamment les cours, les travaux pratiques et les stages cliniques ;
- s'il y a lieu, une copie certifiée conforme du permis d'exercice de la profession délivré hors du Québec ou une preuve d'appartenance à une association professionnelle de l'extérieur du Québec ;
- un curriculum vitae mis à jour ;
- un résumé détaillé (types de clientèles traitées) et une attestation

¹ L'ORDRE PROFESSIONNEL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC - 7151, rue Jean-Talon Est, bureau 1000, Anjou, Québec, H1M 3N8 - <http://oppq.qc.ca> - Courriel : physio@oppq.qc.ca

des expériences pertinentes de travail ;

- une attestation de la participation à des activités de formation ou de perfectionnement dans le domaine depuis l'obtention du diplôme ;
- une photographie récente, type passeport ;
- une preuve de la connaissance du français.

2. ÉTUDE DU DOSSIER PAR LE COMITÉ D'ADMISSION

Lorsque le dossier est complet et que les frais d'étude ont été acquittés (747,34 \$, incluant les taxes), il est acheminé au Comité d'admission pour vérification de l'admissibilité et analyse. Suite à cette étape, le Comité d'admission peut formuler 3 recommandations au Comité exécutif (CE):

- vous demander de vous présenter à une évaluation des compétences ;
- reconnaître l'équivalence de diplôme ou de formation ;
- reconnaître en partie l'équivalence de diplôme ou de formation en identifiant les cours ou stages à compléter avec succès pour obtenir l'équivalence ;
- refuser de reconnaître l'équivalence de diplôme ou de formation.

3. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DEVANT UN JURY

Cette étape peut être nécessaire afin de mieux préciser vos compétences acquises par la formation, mais aussi par l'expérience et ainsi mieux cibler la formation d'appoint requise. Les frais pour cette étape sont de 1 000\$ approximativement. Suite à cette étape, le comité d'admission formule une recommandation au CE concernant une reconnaissance de l'équivalence sur la base d'une formation d'appoint à compléter avec succès.

4. DÉCISION PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF

La décision est rendue par le CE. Une lettre est envoyée au candidat l'informant de la décision et de la formation d'appoint à compléter avec succès le cas échéant.

5. INSCRIPTION DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

Le candidat a 3 ans pour débiter le programme d'appoint. Il doit alors contacter un collège ou une université pour s'inscrire (l'inscription est aux frais du candidat). Il est possible que celui-ci doive démontrer à la maison d'enseignement une connaissance suffisante du français (ou de l'anglais, selon le cas) afin de pouvoir être admis.

6. PERMIS

Lorsque le candidat a complété avec succès le programme d'appoint, l'Ordre reconnaît l'équivalence de diplôme ou de formation et délivre le permis lorsque les frais sont acquittés (100 \$ + taxes).

7. INSCRIPTION AU TABLEAU DES MEMBRES

Pour être inscrit au tableau des membres, le candidat doit effectuer le paiement de sa cotisation annuelle. Ces frais sont variables selon la catégorie de permis et la période de l'année.

8. DOCUMENTS ÉCRITS DANS UNE AUTRE LANGUE

Les documents qui ne sont pas rédigés en français ou en anglais doivent être traduits en français. La traduction doit être certifiée conforme à l'original par un membre de l'Ordre professionnel des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec ou par un représentant consulaire ou diplomatique autorisé.



Philippe Larocque

9. CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

La langue officielle au Québec est le français. Selon la Charte québécoise de la langue française, un permis temporaire valable pour une période d'au plus un an peut être délivré aux personnes venant de l'extérieur du Québec et déclarées aptes à exercer la profession, mais qui ne remplissent pas les exigences de la Charte de la langue française quant à la connaissance de la langue officielle du Québec.

Si vous avez besoin de plus d'un an pour réussir l'examen de français, l'OQLF (Office Québécois de la Langue Française) peut autoriser le renouvellement de votre permis temporaire trois fois.

Si au terme de cette période, vous n'avez pas réussi l'examen, votre permis temporaire est invalidé et vous perdez le droit d'exercer jusqu'à ce que vous le réussissiez.

Il existe également une procédure pour les diplômés hors Canada pour exercer la kinésithérapie dans le Canada anglophone. ■

LE QUÉBEC EN UN CLIN D'ŒIL

Le Québec constitue un lieu unique en terre d'Amérique. Unique en raison de sa géographie, de son histoire et de sa culture, qui ont forgé son identité teintée d'effervescence et d'audace. Le Québec, c'est une cordialité toute simple, une authenticité sans compromis et l'intensité à portée de main!

Une géographie multiple, un relief, une végétation et un climat variés. Cinq siècles d'une histoire féconde, du régime colonial aux défis de la modernité : maintenir la vitalité d'une culture unique en Amérique!

Parcourez le Québec en quatre temps : l'été, l'automne, l'hiver et le printemps. Profitez à votre gré de la chaleur du soleil estival, des chatoyantes couleurs de l'automne, des vivifiantes poudrières hivernales ou de la fébrilité du renouveau printanier. Quatre moments privilégiés pour découvrir différents visages du Québec!

L'institut de la qualité prêt à décoller



LE JEUDI 15 NOVEMBRE, L'INSTITUT DE LA QUALITÉ EN KINÉSITHÉRAPIE, LA STRUCTURE INDÉPENDANTE PRO-Q-KINE ASBL, A ÉTÉ OFFICIELLEMENT PORTÉE SUR LES FONDS BAPTISMAUX DANS LES LOCAUX D'AXXON. CE NOUVEL INSTITUT EST LE FRUIT DU PROJET PILOTE « PROMOTION DE LA QUALITÉ EN KINÉSITHÉRAPIE », UNE INITIATIVE DE L'INAMI DONT AXXON A ASSURÉ LA PROMOTION DE 2008 À 2012.

Parmi les membres fondateurs de l'asbl, on retrouve aussi bien des kinésithérapeutes de terrain que des représentants des hautes écoles et universités et des responsables d'Axxon, l'organisation professionnelle représentative.

Dès 2013, PQQ asbl se chargera de piloter l'amélioration de la qualité pour l'ensemble des kinésithérapeutes de notre pays.

LA QUALITÉ DES SOINS EST PERÇUE COMME UNE ÉVIDENCE PAR TOUS LES PARTENAIRES DU SECTEUR DE LA SANTÉ

- Le patient réclame à bon droit les soins les plus efficaces et efficaces possibles.
- Les prescripteurs attendent du kinésithérapeute que, en tant que « professionnel », il dispense des soins de qualité.
- Les bailleurs de fonds de notre système de santé attendent une utilisation judicieuse des moyens publics.
- Les autorités souhaitent que la qualité devienne une notion plus transparente et que des outils soient développés et utilisés afin de l'améliorer.

Ces dernières années a été développé et testé un système de promotion de la qualité qui se base sur quatre piliers fondamentaux :



- ✕ La gestion des connaissances et des compétences
- ✕ La qualité des soins
- ✕ L'organisation des soins et de la pratique
- ✕ L'informatisation et l'automatisation

Les cercles et les groupes de qualité à l'échelon local veillent à ce que les kinésithérapeutes puissent participer au système au départ de la base (approche « bottom up ») ; les prestataires de terrain ont donc la possibilité d'y contribuer par le biais de ces structures. Sur le plan du contenu aussi, il est important que le développement ultérieur du système puisse être réalisé par les kinésithérapeutes eux-mêmes, au travers de concertations intercollégiales. Axxon souhaite leur apporter pour cela un maximum de soutien.

CHACUN SON RÔLE

- Les structures d'enseignement proposeront leur expertise scientifique afin de parvenir, dans le futur, à aligner la kinésithérapie sur les recommandations de bonne pratique. Cette evidence-based practice apportera à notre profession une plus-value supplémentaire.
- Les kinésithérapeutes de terrain doivent contribuer à apporter au système l'assise dont il a besoin pour être mis en pratique.
- Pour les associations professionnelles représentatives (Axxon), qui voient dans la qualité une notion primordiale, le système de promotion de la qualité apparaît comme une opportunité de toucher l'ensemble des kinésithérapeutes et de les convaincre que la kinésithérapie est synonyme de « soins de qualité axés sur le patient ».

« Dès 2013, PQQ asbl se chargera de piloter l'amélioration de la qualité pour l'ensemble des kinésithérapeutes de notre pays. »

- Dans le cadre de leurs missions, les organismes assureurs soutiennent la dispensation de soins de qualité. Un système qui enregistre, évalue et valide ouvre la voie à une transparence accrue en matière de qualité, et ce aussi bien pour le patient que pour le prescripteur.
- Si les autorités stimulent la qualité, elles en récolteront aussi les fruits.

Des soins de qualité intégraux, toutes les parties concernées ont tout à y gagner.

Pro-Q-Kine se trouve aujourd'hui devant un défi considérable, mais qui a tout son sens. Axxon souhaite un très bel avenir à la nouvelle asbl – et à tous les kinésithérapeutes qui (s')investissent jour après jour dans la qualité des soins ! ■

SYMPOSIUM ACTUALITÉ EN KINÉSITHÉRAPIE

Le 20 octobre dernier s'est tenu à Louvain-la-Neuve au sein de la Faculté des Sciences de la Motricité (UCL), la deuxième édition du symposium d'Axxon Qualité en Kinésithérapie sur l'Actualité en Kinésithérapie.

Les 131 participants, dont 11 représentants étrangers de la Fédération Internationale des Organisations de Physiothérapie Francophones (FIOPF), ont assisté attentivement aux 6 exposés académiques du matin puis se sont repartis dans les trois workshops proposés l'après-midi. La pause du matin et le lunch du midi ont été l'occasion pour ces kinésithérapeutes de rencontrer les différentes firmes présentes et pour Axxon de faire connaissance avec les kinésithérapeutes de terrain. C'était l'occasion de mettre un visage sur des noms qui reviennent régulièrement au secrétariat.

Nous tenons à remercier tous les participants qui ont rempli le formulaire d'évaluation tant en forme papier que via mail pour ceux qui possèdent un portfolio dans la plate-forme PE-online. Ces deux versions vont nous permettre de faire une comparaison des résultats.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous dans l'Exclusif du mois de février, où nous vous présenterons les conclusions de l'analyse de ces résultats, mais les échos récoltés lors des pauses sont, tout comme pour la première édition, très positifs. ■



Produits de massage Gymna



- Lait ou huiles de massage, hydrosolubles.
- Convient à tout type de peau.
- Découvrez toute la gamme sur www.gymna.be



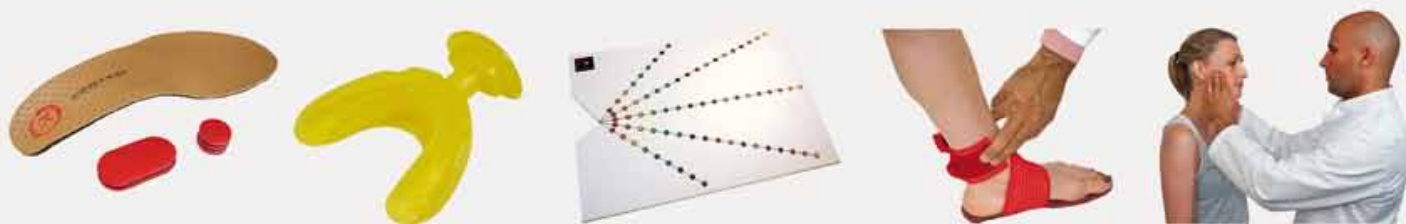
Plus d'info?

Contactez-nous au 089/510 550 ou envoyez un e-mail à gymna@gymna.be

gymna
www.gymna.be

Formations Orthokinésie-Kinépodie

Innovez en Dynamique par la Méthode OTTE



- Rééducation posturale par l'équilibrage dynamique
- Réajustement et correction de la dynamique corporelle en mouvement
- Recherche des causes posturo-dynamiques
- Outils innovants de rééducation
(Semelles intelligentes, gouttières actives, planches oculaires actives)
- Rééducation dynamiques actives :
 - maxillo-faciales (ATMs)
 - podales
 - oculo-motrices
 - tissulaires

Dates des formations

Luxembourg : 17-18-19-20/01/13

Paris : 14-15-16-17/02/13

Beauraing : 07-08-09-10/03/13

Bruxelles : 21-22-23-24/03/13

Bruxelles : 16-17-18-19/05/13 (en anglais)

*Possibilité de créer votre clinique Kinépod
(exclusivité territoriale)*

L'innovation à votre service



NOUVEAU SELECTION MED LINE

L'innovation efficace pour
rééducation et des sport



Selection Medical - Leg Press



MRS
MULTIPLE
RESISTANCE
SYSTEM

Particularités uniques du produit

- Possibilités de réglages très étendues
- Entraînement sans résistance
- Résistance élastique
- Différentes combinaisons de résistance
- Résistance au démarrage très basse
- Entraînement de proprioception

La "Leg Press Medical" est la nouvelle innovation dans le secteur médical et de la revalidation sportive. Le "Multiple Resistance System" (MRS) combine une résistance élastique à l'entraînement avec poids. L'appareil dispose de possibilités de réglage très étendues et est donc utilisable pour chaque phase de la revalidation. Vous pouvez aussi travailler sur la proprioception en faisant usage d'accessoires.

www.technogym.com/selectionmed

Le leg Press Medical a une certification EEC 93/42 et Tüv.

TECHNOGYM BENELUX


Essebaan 65 - 2908 LJ Capelle aan den IJssel - Tel: +31 (0) 10 - 422 32 22
Fax: +31 (0) 10 - 422 25 68 - Email: info_blx@technogym.com

TECHNOGYM BELGIUM

Chaussée de Louvain 555/2 - 1930 Zaventem - Tel.: +32 (0) 2 - 709 05 50
Fax: +32 (0) 2 - 721 3699 - E-mail: info_blx@technogym.com



The Wellness Company



Prenez votre
pension ou
envisagez-la en
toute quiétude.

Belfius Medical Plan

Comment organiser la cessation ou la cession de votre cabinet médical? Et comment continuer à bénéficier financièrement du même confort de vie par la suite?

Avec Belfius Medical Plan Cession, vous serez bien préparé à cette étape importante et démarrerez votre nouvelle vie avec un regain d'énergie.

Vous désirez plus d'informations?

Prenez rendez-vous dès maintenant avec le spécialiste Professions Médicales de l'agence Belfius Banque près de chez vous ou appelez Belfius Contact au **02 222 00 71**.

Rejoignez des centaines de vos collègues et affiliez-vous à www.axxon.be En quelques clics, c'est facile !

EN TANT QUE MEMBRE, BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES CI-DESSOUS !

- Premiumdesk, accueil en ligne de vos patients grâce à un site web avec système de réservation
- Assurances à tarifs avantageux
- Conseils professionnels grâce au secrétariat d'Axxon
- Economat en ligne (livre-journal, dossiers kiné, cartes de RDV, ...)
- Tous les formulaires type utiles dans votre cabinet
- Tarifs très avantageux pour assistance dépannage voiture et carburant
- AxxonRecup - Services de récupérations d'honoraires en ligne
- Soutien juridique et fiscal
- Clé CEBAM à 50 %
- 10 % sur la littérature spécialisée
- Et bien plus encore

ECONOMISEZ PLUS DE 4 EUROS PAR 50 LITRES À CHAQUE PASSAGE À LA POMPE!

Demandez votre carte Premium dès aujourd'hui.

Avec cette carte, et uniquement si vous êtes membre d'Axxon, vous pouvez faire le plein chez plusieurs fournisseurs d'essence dans le Bénélux à un tarif très avantageux.

- Choix de 6 marques différentes avec une seule carte
- Choix de 1500 stations-service en Belgique ou plus de 2200 stations-service dans le Bénélux
- Une remise de 0,084 euros/litre sur le prix officiel chez Octa+, Avia, Power et DCB
- Paiement différé sans frais
- Facturation automatique
- Résiliation gratuite et à tout moment par téléphone, courrier, mail ou fax
- ...

Allez vite voir sur www.axxon.be et cliquez sur 'Avantages'.



COTISATIONS 2013

| | par virement | domiciliation |
|--|-----------------|-----------------|
| • Membre effectif indépendant en profession principale | 200 euros | 4 x 50 euros |
| • Membre avec statut mixte (salarié et indépendant) | 200 euros | 4 x 50 euros |
| • Membre salarié exclusivement | 120 euros | 4 x 30 euros |
| • Kinésithérapeute diplômé en 2012 | 90 euros | 4 x 22,50 euros |
| • Parent travaillant dans le même cabinet. (mari, femme, frère, sœur...) | 75 euros | 4 x 18,75 euros |
| • Pensionné | 75 euros | 4 x 18,75 euros |
| • Etudiant adhérent (pas de droit de vote) | Gratuit | Gratuit |

Lymphamat : la pressothérapie pour un drainage efficace



Caractéristiques spécifiques

- Indispensable pour le traitement des affections veineuses et lymphatiques.
- La pression étant réglable par chambre, le drainage se fait de façon régulière et légère, de la zone distale vers la zone proximale.
- Les manchons sont faciles à nettoyer, à désinfecter et sont 100% respectueux de la peau.

Plus d'info? Contactez-nous au 089/510 550 ou envoyez un e-mail à gymna@gymna.be



gymna
www.gymna.be

Les autorités de santé de l'Union Européenne ont assorti la mise sur le marché des médicaments contenant du kétoprofène pour usage topique de certaines conditions. Le plan obligatoire de minimisation des risques en Belgique, dont cette information fait partie, est une mesure prise pour garantir une utilisation sûre du médicament FASTUM 2,5% GEL (RMA version juin 2012).

L'Europe a décidé que, notamment, les mesures suivantes sont indispensables:

- mise sur prescription du FASTUM 2,5% GEL (en Belgique à partir du 1/12/2011)

« ... limiter le traitement aux seuls patients ayant réellement besoin de ce traitement et dès lors, il considère que les professionnels médicaux doivent informer les patients de l'utilisation correcte ... (Décision de la Commission C (2010)8646)

- adaptation du Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) et de la notice (PIL)


- insertion d'un pictogramme et d'une mise en garde sur l'emballage extérieur et le conditionnement primaire:



SOLARIUM

Ne pas s'exposer au soleil (même par temps nuageux), ni aux rayonnements U.V. en solarium, pendant le traitement et les deux semaines suivant l'arrêt.

L'objectif est de rappeler aux patients, ce par le médecin (Check-list) et le pharmacien (Fastum 2,5% Gel CARTE DE PATIENT), et aux kinésistes l'importance de respecter les mesures préventives visant à éviter, entre autres, les risques de photosensibilisation:

 L'exposition au soleil (même par temps nuageux) ou aux UVA (solarium) des zones en contact avec le gel peut provoquer **des réactions cutanées potentiellement graves dites de photosensibilisation**. Aussi, il est nécessaire:

- 1) **de PROTÉGER les zones traitées par le port d'un VÊTEMENT** (ne pas utiliser sous pansement occlusif) durant toute la durée du traitement et les deux semaines suivant son arrêt afin d'éviter tout risque de photosensibilisation.
- 2) **de procéder à un LAVAGE soigneux et prolongé des MAINS** après chaque utilisation du gel.

 **ARRÊTEZ le traitement immédiatement** en cas d'apparition d'une réaction cutanée après l'application du Fastum Gel (**et contactez immédiatement votre médecin**).

Ces réactions cutanées (rougeur, dermatite, prurit ...) peuvent également survenir après co-application de produits contenant de l'octocrylène (donc: NE PAS utiliser d'autres produits dermatologiques ou cosmétiques sur les zones traitées) (l'octocrylène est un excipient contenu dans plusieurs produits de cosmétique et d'hygiène tels que les shampoings, après-rasage, gels douche, crèmes, rouges à lèvres, crèmes anti-âge, démaquillants, laques pour les cheveux, afin d'éviter leur photodégradation).

La DHPC concernant le FASTUM peut être consultée sur www.afmps.be -> usage humain -> lettres aux professionnels de la santé

GLEK, le processus semble enclenché

Il y a actuellement 2.142 kinésithérapeutes inscrits sur la plate-forme PE-online, dont un quart de francophones. Parmi ces derniers, il y a eu la création d'un vingtaine de GLEKS (Groupement Local d'Echange en Kinésithérapie). Le processus semble enclenché et chaque semaine des demandes de création de Glek arrivent au secrétariat. En parallèle à cela, les sessions de formation de modérateurs s'organisent également (Bruxelles, Liège, Marche-en-Famenne).

Nous ne pouvons que nous réjouir et vous féliciter de la réponse positive rencontrée sur le terrain concernant cette nouvelle manière de collaborer entre kinésithérapeutes, une sorte de corporatisme positif.

Cependant, ne nous reposons pas sur nos lauriers, et voici ici repris en quelques lignes comment créer un GLEK.

Tout d'abord rassemblez **8 à 12 kinésithérapeutes**, choisissez une date et un sujet. Ensuite, prenez contact avec le secrétariat pour

l'enregistrement de votre GLEK. En fonction de l'activité organisée, il faudra désigner un rapporteur et un modérateur, et éventuellement inviter un expert en la matière.

En quoi consiste le rôle du :

Modérateur: cette fonction peut être remplie par un membre du GLEK. Sa tâche consiste à diriger le programme. Il veille au timing de la réunion et la poursuite des discussions, auxquelles il ne participe pas. C'est pourquoi il est préférable que le modérateur et l'expert soient deux personnes différentes. Il ne s'agit pas de juger des connaissances dont on dispose, ni de la performance. Il existe d'ailleurs plusieurs méthodes pour aborder un problème clinique, chaque procédure ayant ses avantages et désavantages. Le modérateur fonctionne comme catalyseur de ce processus d'échange. A lui de garder la supervision et de résumer les points de vue avancés. Il les résume de façon transparente.

Nous vous rappelons que la Promotion de la

Qualité en kinésithérapie a fait de la formation des modérateurs une priorité ! Toutes les activités ne peuvent se dérouler de façon efficace que si elles bénéficient d'un bon accompagnement. Renseignez-vous sur les prochaines dates.

Rapporteur: il se porte garant de ce que la liste des présences, les questionnaires et les formulaires d'évaluation soient remplis. Le rapporteur peut rédiger un rapport sur le contenu.

Participant: il est informé par l'organisateur sur la nature de l'activité, le timing et les cas cliniques éventuels proposés. Lorsque l'on utilise des cas cliniques il faut une concertation préalable entre le modérateur et l'expert sur le contenu. Les participants peuvent également présenter des cas cliniques et poser des questions.

Tentés par l'aventure ? Vous trouverez toutes les informations sur www.pqk.be, rubrique « En pratique ». ■

Situation des GLEK's francophones au 20 Novembre 2012

| Nom du GLEK | VILLE | Formateur 2012 |
|---|------------------------------|--|
| GLEK "CINACIEN" enregistré sous "Roland Castiaux" | Ciney | Roland Castiaux |
| GLEK "Saint Vith 1" | Saint Vith (Canton Allemand) | Raymond Boveroux - GLEK en voie de création- |
| GLEK "Verviers 1" | Verviers | Manuel Jacquemin |
| GLEK ARLON 1 | Arlon | Bernard Jacquemin, Form. initiateur 2012 |
| GLEK ATH 1 | Ath | Lisse Gossein |
| GLEK AYWAILLE 1 | Aywaille | Marie-France Debrouwer |
| GLEK BOUILLON 1 - Saint Léger déjà créé en Mars - | Bouillon | Ingrid Mathieu |
| GLEK BRUYERE Hospi 1 | Liège | André Bourdouxhe |
| GLEK BRUYERE Physio 1 | Liège | Benoît Demarest |
| GLEK CHW | Chaufontaine | Michel Rutten |
| GLEK GRKS 1 | Hermalle sous Huy | Daniel Maquet |
| GLEK Jette 1 | Jette | Fabienne Van Dooren |
| GLEK NEUPRÉ 1 | Neupré | Anne Agnessen |
| GLEK SAINT LUC 1 | Bruxelles | William Poncin |
| GLEK SART TILMAN | Liège | Bénédicte Forthomme |
| GLEK SCHAERBEEK 1 | Schaerbeek (Bruxelles) | Elisabeth Cartigny |
| GLEK SPRIMONT | Sprimont | Caroline Larock |
| GLEK St. NICOLAS | Saint Nicolas | Sabine Teller |
| GLEK VIRTON 1 | Virton | Bernard Jacquemin, Form. initiateur 2012 |
| GLEK CHU Liège Respi 1 | Liège | Ghislaine Mignolet |
| GLEK's « Groupe Sectoriel des kinés des MM Bruxelloises » | Bruxelles | Perrine Hou, Coordinatrice -Plusieurs GLEK's en voie de création |

Bravo à ces pionniers !

Les machines à profiter de la vie



Arrêter le cercle vicieux du "toujours + de patients, encore - de temps pour soi et sa famille", privilégier la qualité à la quantité.

Et si vous changiez votre vie tout en changeant celle de vos patients ?

Aujourd'hui, grâce aux technologies CELLU M6® et HUBER®, et leurs 2 facettes, soins remboursés et non remboursés, sujets pathologiques et sujets sains, optimisez votre temps pour offrir à vos patients une meilleure qualité de soin, tout en vous offrant une meilleure qualité de vie.

A partir de 445^{10€} par mois TTC*

*Leasing CELLU M6 KMi sur 60 mois, VR 3 %



www.lpgbenelux.com

tel. 02 / 332 25 85

Tout savoir sur votre pension d'indépendant

VOUS ÊTES DÉJÀ PRÊT POUR VOTRE PENSION, OU BIEN VOUS N'Y PENSEZ PAS ENCORE? SAVIEZ-VOUS QU'EN 2011, LA PENSION MOYENNE D'UN INDÉPENDANT NE S'ÉLEVAIT QU'À 890 EUROS? SONGER DÈS À PRÉSENT À VOTRE AVENIR NE SERAIT DONC PAS UNE MAUVAISE IDÉE!

Xerius vous informe et accompagne dès le début et tout au long du développement de votre société ou entreprise jusqu'à l'arrêt ou la cession de celle-ci. Ensuite, vous arrivez à la retraite: quand pouvez-vous prendre votre retraite? Combien toucherez-vous pour toutes les cotisations que vous avez payées pendant toutes ces années? Pouvez-vous continuer à travailler une fois que vous serez pensionné? La réforme des pensions n'a en tous cas pas simplifié les choses.

QUI PEUT TOUCHER UNE PENSION D'INDÉPENDANT?

- l'indépendant ou l'aidant indépendant à titre principal
- le conjoint aidant maxi-statut
- l'indépendant à titre complémentaire, s'il a payé les cotisations minimales d'un indépendant à titre principal
- la veuve ou le veuf: une pension de survie
- le conjoint divorcé: une pension de conjoint divorcé

Quand pouvez-vous prendre votre retraite?

Comment faire pour demander votre pension?

Quelle pension toucherez-vous?

Comment régulariser vos années d'études?

Comment optimiser votre pension?

RETROUVEZ LA
RÉPONSE À TOUTES
CES QUESTIONS DANS
L'EXCLUSIF, L'ÉDITION
RÉSERVÉE UNIQUEMENT
AUX MEMBRES D'AXXON.

Je suis membre déjà depuis des années parce que je trouve cela facile lorsque j'ai besoin d'aide juridique. Lorsque je recherche un nouveau collègue, c'est facile de le faire via le site web d'Axxon.
(David Bombeke)

Cela ne fait pas si longtemps que je suis en contact avec l'association Axxon, mais je suis finalement très content jusqu'à présent. Axxon me donne beaucoup d'informations que je peux utiliser à bon escient.
(Réponse à l'enquête de satisfaction)

Axxon me donne toujours des réponses claires à mes questions. C'est rassurant de savoir que l'on peut toujours compter sur une aide professionnelle!
(Karine Jacobs)

Ils sont déjà membre d'Axxon...

Depuis mes études (et déjà pendant) j'ai toujours été membre d'une association de défense professionnelle. Toujours à l'écoute, trop souvent déçue ces dernières années de petites guerres entre associations différentes, mais toujours convaincue de la nécessité d'une défense professionnelle.
(Colette Mailloux)

Je suis pensionné mais j'ai toujours été ravi de l'association professionnelle. Je dois admettre que leur travail est devenu fantastique ces dernières années sur tous les plans et je conseille à tous les nouveaux arrivants de devenir membre d'Axxon.
(Réponse à l'enquête de satisfaction)

Vous avez une question d'ordre pratique, juridique, médical... ? Posez-la au secrétariat d'Axxon qui y répondra avec le professionnalisme qui le caractérise.



“Un indépendant malade reçoit-il une indemnité?”

Nous l'entendons souvent: même malades, les indépendants continuent à travailler. Pourtant une grave maladie ou un accident peuvent parfois résulter à une cessation temporaire des activités. A quoi avez-vous droit dans ces cas-là? Etes-vous d'ailleurs obligé d'arrêter les activités de votre cabinet pendant une période de maladie?

“En cas de faillite, un travailleur indépendant peut bénéficier de l'Assurance Sociale en cas de Faillite (ASF). Les critères ont été modifiés au 1er octobre 2012. Quelles sont les changements?”

Auparavant, les indépendants recevaient cette assurance aux conditions suivantes :

- introduction de la demande dans le trimestre qui suit celui de la faillite,
- perception de l'indemnité pendant 12 mois maximum,
- une seule demande sur la carrière.

A partir du 1 octobre 2012, le Gouvernement a décidé d'apporter des améliorations à l'ASF...

“Dans la newsletter d'Axxon, j'ai lu que les petits numéros seraient supprimés au 1er janvier. Ce sera également le cas dans les maisons de repos?”

Ca sera un problème pour nous, car nous travaillons surtout avec les petits numéros.”

**RETROUVEZ LES REPONSES A
CES QUESTIONS DANS AXXON
EXCLUSIF, L'ÉDITION RÉSERVÉE
AUX MEMBRES.**

***Vous pouvez compter sur Axxon
Axxon compte sur vous !***

Devenez membre d'Axxon dès aujourd'hui ou renouvelez votre affiliation en ligne sur www.axxon.be
ou contactez le secrétariat d'Axxon: info.fr@axxon.be - T 02/709 70 80

***Une nouvelle année,
un nouveau départ !***

**AXXON VOUS SOUHAITE
UNE FABULEUSE ANNÉE**

2 | 0 | 1 | 3



Vous pouvez compter sur Axxon Axxon compte sur vous!

SOUTIEN PROFESSIONNEL

Axxon répond rapidement et soigneusement à toutes vos questions sur la législation, la réglementation, l'INAMI, la fiscalité et la déontologie. Axxon vous met sur la bonne voie lors du démarrage, de la réorganisation ou de l'arrêt de votre cabinet.

DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Atteindre des points de vue réfléchis pour une présence de la kinésithérapie au premier plan à tous les niveaux des soins de santé et au-delà, et ceci grâce aux contacts et à la concertation avec tous les partenaires dans le domaine des soins de santé. Axxon s'engage pour une défense professionnelle moderne, basée sur une concertation issue de points de vue solides et clairs. La priorité est donnée à une meilleure rémunération de la kinésithérapie et un remboursement réaliste des frais de déplacement.

VISION DE L'AVENIR

La kinésithérapie dans une société numérique.

Axxon est en plein dedans avec une participation active au Dossier Kinésithérapique Electronique, la prescription électronique, E-Health.

Garantir la qualité des soins.

Axxon donne un visage à la qualité via PE-online et les activités de formation dans des GLEKs.

Défendre les intérêts multiples.

La kinésithérapie du futur a plusieurs facettes. Axxon offre une place aux intérêts spécifiques dans son organisation et dans sa vision. Axxon oeuvre pour la légalisation de la demande directe des patients pour des soins sans prescription et pour un développement des compétences du kinésithérapeute sur le point de la prévention. ■

**DEVENEZ MEMBRE D'AXXON, L'UNIQUE ASSOCIATION DE DÉFENSE
PROFESSIONNELLE DE LA KINÉSITHÉRAPIE EN BELGIQUE
VIA WWW.AXXON.BE**



Un regard
prévoyant sur
votre avenir

Vous avez **jusqu'au 21 décembre** pour profiter d'un **avantage fiscal** de **1.600 EUR**, et même plus!

Comment? **Épargnez en versant sur un contrat Pension Complémentaire Curalia.** Cette épargne est 100% déductible et vous en récupérerez plus de 48% sur votre décompte fiscal. Si vous versez le montant maximum (3408,94 EUR), votre bénéfice fiscal sera de plus de 1.600 EUR!

Pour tous les kinésithérapeutes: employés et indépendants.

Et ce n'est pas tout! Vous bénéficiez en plus d'un rendement garanti très intéressant: **2,75%** jusqu'à vos 65 ans (versements 2012).

Versez au plus tard le 21 décembre sur le compte 310-0236480-80 pour déduire votre épargne de vos revenus 2012.

Plus d'info?

Contactez-nous au 02/735.80.55 ou via info@curalia.be
www.curalia.be

**CURALIA EST | LE PARTENAIRE D'AXXON
| VOTRE PARTENAIRE PENSION**

Combi 400: VOTRE nouvelle 'norme' en physiothérapie

- **Design remarquable**, avec grand écran couleur vertical offrant au thérapeute comme au patient une lisibilité parfaite.
- Convivialité inégalée - réglage de manière totalement intuitive - grâce à la combinaison d'un **écran tactile** et de deux boutons tournants.
- La série Gymna 400 comprend différents appareils d'électro, US et laser.



Découvrez votre ristourne !

Contactez notre service clientèle par téléphone :
089/510.550 ou par e-mail :
gymna@gymna.be

gymna

Distributeur exclusif:

Gymna siège principal • Pasweg 6 C • 3740 Bilzen • tél. 089/510 550 • gymna@gymna.be
Gymna Gand • Jan Samijnstraat 23 • 9050 Gentbrugge • tél. 09/210 56 00 • gymna@gymna.be
Gymna Bruxelles • Imperiastraat 16 A • 1930 Zaventem • tél. 02/709 03 90 • gymna@gymna.be

www.gymna.be